

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 12 mars, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

La secrétaire de séance est Valérie PAUL.

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Commune :

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2014 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 568 466,18 € et les dépenses à 441 153,77 € soit un excédent de 127 312,41 €.

Les recettes d'investissements sont de 254 873,95 € et les dépenses s'élèvent à 460 113,70 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est excédentaire pour un montant de 59 212,00 €.

L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le 19 mars.

Assainissement :

Le déficit de fonctionnement est de 324.61 € de 2014. L'excédent de fonctionnement 2013 de 11 231,25 euros et le déficit de 2014 peuvent être reportés en investissement 2015 pour un montant de 10 906,65 euros.

La section d'investissement se clôture par un déficit de 1 581,89 euros.

PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2014

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2015 (commune et assainissement) sont examinés par le conseil municipal. L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le 19 mars.

QUESTIONS DIVERSES

Les travaux de l'ancienne école des filles sont terminés. Le logement est à louer au tarif de 490.00 euros. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec la mairie au 02.98.68.15.21.

Prochain conseil municipal le jeudi 19 mars 2015 à 18h30.